



Communauté de Communes
du Pays de Saverne

Projet de voie verte entre Singrist et Otterswiller (67)

Note sur les zones humides au nord du tunnel

avril 2024



AGENCE EST

Conseil et ingénierie pour la nature
et le développement durable

6 allée de la Robertsau – 67000 Strasbourg

+33.(0)3.88.45.86.76

www.ecosphere.fr

Contexte général et objet de la note

La Communauté de Communes du Pays de Saverne souhaite aménager une voie verte principalement sur le tracé d'une ancienne voie ferrée, entre le sud du ban communal de Singrist et le nord du ban d'Otterswiller, en passant par Marmoutier dans le département du Bas-Rhin (67). L'aménagement portera sur une distance totale de 9,5 km dont environ 4 km empruntent des voiries existantes ou des chemins. Cette voie verte est inscrite au Schéma intercommunautaire des itinéraires cyclables (Plan Vélo) et débute à Romanswiller (commune où le projet est porté par la CC de la Mossig et du Vignoble).

En lien avec les différents échanges qui ont eu lieu avec l'administration fin 2023 et début 2024, et les présentations sur la thématique des zones humides, il est attendu l'élaboration d'une note qui regroupe les éléments présentés en réunion qui permet d'éclairer sur la présence ou non de zones humides, pour toute la partie située au nord du tunnel¹.

¹ La partie de projet située au sud du tunnel n'est pas concernée par cette note et fait partie par ailleurs d'études spécifiques

SOMMAIRE

1. Zones humides référencées.....	3
1.1 <i>Extrait de la modélisation nationale des zones potentiellement humides</i>	<i>3</i>
1.2 <i>Cartographie existante des zones humides potentielles régionales.....</i>	<i>3</i>
2. Projet au droit des 3 secteurs nord en zones humides potentielles	5
2.1 <i>Secteur 1.....</i>	<i>5</i>
2.2 <i>Secteur 2.....</i>	<i>6</i>
2.3 <i>Secteur 3.....</i>	<i>6</i>
3. Projet au droit du Secteur 4 en zone humide potentielle	7
3.1 <i>Secteur 4 - partie nord.....</i>	<i>7</i>
3.2 <i>Secteur 4 - partie sud.....</i>	<i>8</i>
4. Conclusion.....	15

Carte

Carte 1 : Zones humides référencées	4
Carte 2 : Localisation des sondages (source Elément 5).....	9

Figure

Figure 1 : Localisation des sondages 1, 1b et 2 (source CC Pays de Saverne)	11
Figure 2 : Localisation des sondages 3 et 4 (source CC Pays de Saverne)	13

Tableau

Tableau 1 : Résultats des sondages (source Elément 5).....	9
--	---

1. ZONES HUMIDES REFERENCES

Le projet s'inscrit au niveau du bassin hydrographique Rhin-Meuse. Une zone humide remarquable (ZHR) du SDAGE est référencée au niveau de la vallée du Mosselbach dans la commune d'Otterswiller.

Le projet se situe également en dehors d'un territoire couvert par un SAGE.

A côté de ces zonages officiels, certaines cartographies des milieux potentiellement humides ont été élaborées à partir de modélisation.

1.1 EXTRAIT DE LA MODELISATION NATIONALE DES ZONES POTENTIELLEMENT HUMIDES

Dans le cadre du projet de cartographie nationale des milieux humides, conduit en partenariat entre l'Université de Rennes 2 (LETG), PatriNat (OFB-MHNN-CNRS-IRD), l'Institut Agro Rennes Angers (INRAe), InfoSol (INRAe), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Tour du Valat, il a été conçu un modèle visant à prélocaliser les zones humides sur le territoire métropolitain (2023), au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié.

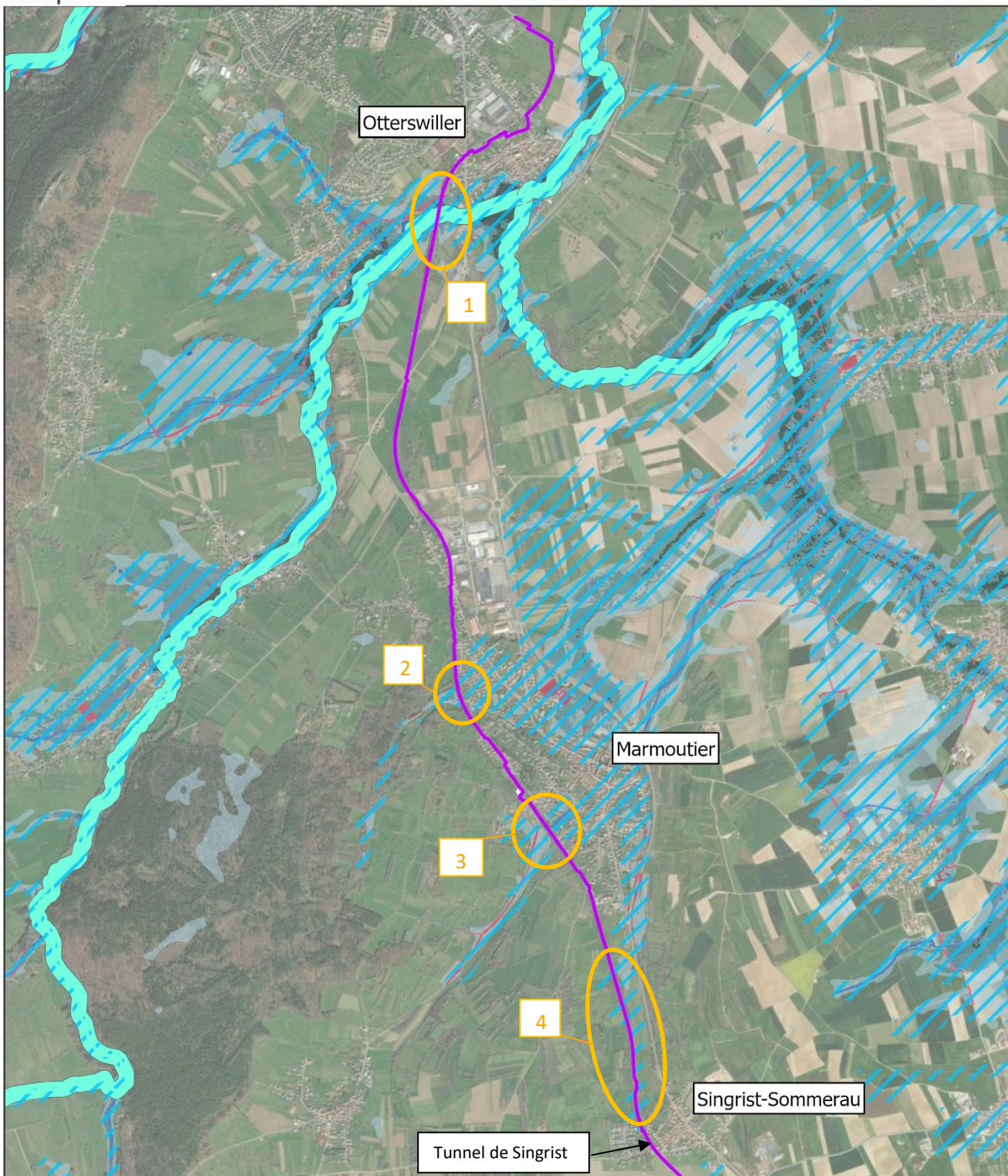
Les cartes de probabilité de présence des zones humides couvrent la France métropolitaine à l'échelle de 1/10 000ème. Ces cartes sont issues de modèles nationaux, alimentés par des variables environnementales (réseau hydrographique, relief et matériau parental) et des données "terrain" d'archive, issues de bases de données nationales (INPN, IFN et DoneSol).

- **Cette cartographie n'indique aucune ZPH sur le territoire du projet (cf. carte page 4) en dehors de la vallée du Mosselbach.**

1.2 CARTOGRAPHIE EXISTANTE DES ZONES HUMIDES POTENTIELLES REGIONALES

Une cartographie des zones à dominante humide d'Alsace issue de la base de données CIGAL (2008) a été établie selon une méthode systématique par photo-interprétation d'images satellitaires et d'orthophotos.

- **Cette cartographie fait apparaître quatre secteurs où le projet pourrait potentiellement concerner des zones humide (cf. carte page 4).**



Modélisation nationale des ZHP

- Zone probablement non humide
- Zone probablement humide (probabilité assez forte)
- Zone probablement humide (probabilité forte)
- Zone probablement humide (probabilité très forte)
- Zone en eau
- Zone probablement humide artificialisée

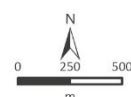
Zones à Dominantes Humides (BD CIGAL Alsace)

Zones Humides Remarquables (ZHR) du SDAGE Rhin-Meuse

Tracé du projet

Secteurs potentiellement à enjeu analysés dans la note

Source : Fond orthophoto - ESRI © ; LETG-UMR 6554 CNRS - Université de Rennes 2 - PatriNat OFB - MNHN - Institut Agro Rennes-Angers - INRAE - Agence de l'eau RMC - Tour du Valat

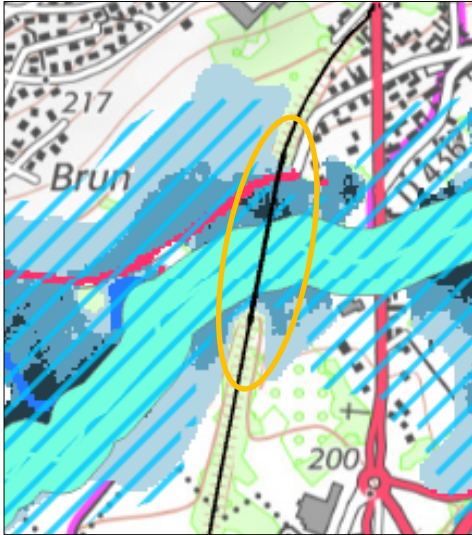


1 : 31 388
Écosphère,
Communauté de communes
du Pays de Saverne,
avril 2024

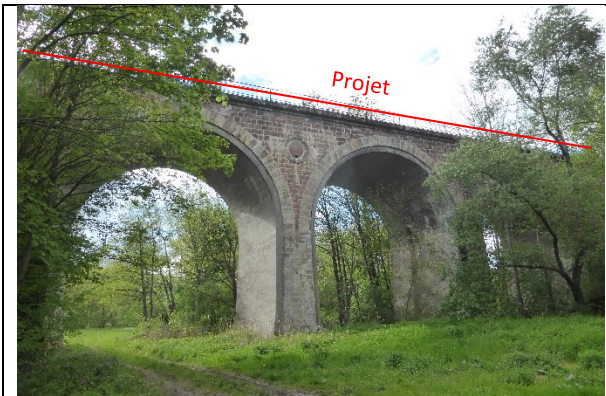
Singrist_2024_V2 - SINGRIST_ZH_V1

2.PROJET AU DROIT DES 3 SECTEURS NORD EN ZONES HUMIDES POTENTIELLES

2.1 SECTEUR 1



Le secteur 1 où s'écoule le Mosselbach est franchi par un long viaduc de 220 m de long aménagé pour l'ancienne voie ferrée. La voie verte réutilise ce viaduc et **n'a donc aucun impact sur les zones humides situées en contrebas.**



Vue sur le viaduc qui franchit le vallon alluvial du Mosselbach le 14/05/2021

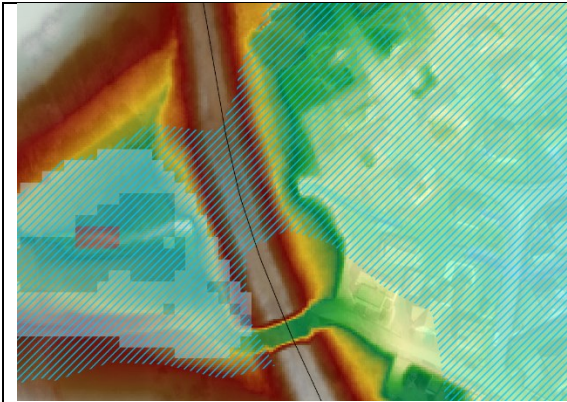


Vue depuis le haut du viaduc le 14/03/2024

2.2 SECTEUR 2



Au niveau du secteur 2, sur la commune de Marmoutier, l'ancienne voie ferrée réutilisée par le projet franchit un petit fond de vallon en fort remblai. Le projet **n'a donc aucun impact sur les zones humides situées en contrebas du talus.**



Remblai visualisé à travers le MNT (1 m)

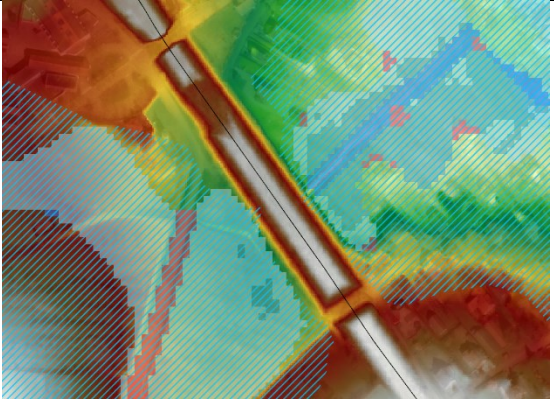


Vue sur le remblai depuis le petit fond de vallon le 14/03/2024

2.3 SECTEUR 3

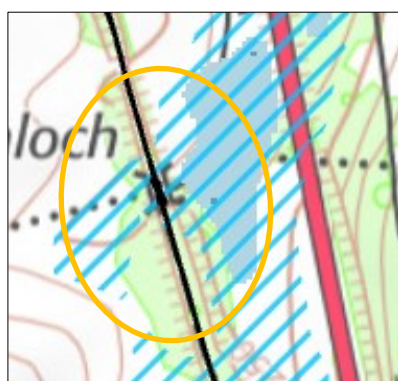


Il en est de même pour le secteur 3 où là encore l'ancienne voie ferrée au niveau de laquelle se situe le projet est en fort remblai au droit d'un petit fond de vallon très certainement humide. Le projet **n'a donc aucun impact sur les zones humides situées en contrebas du talus.**

	
Remblai visualisé à travers le MNT (1 m)	Vue sur le remblai depuis le petit fond de vallon le 14/03/2024

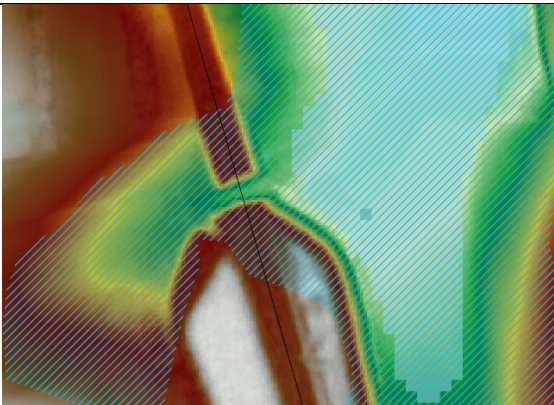
3. PROJET AU DROIT DU SECTEUR 4 EN ZONE HUMIDE POTENTIELLE

3.1 SECTEUR 4 - PARTIE NORD

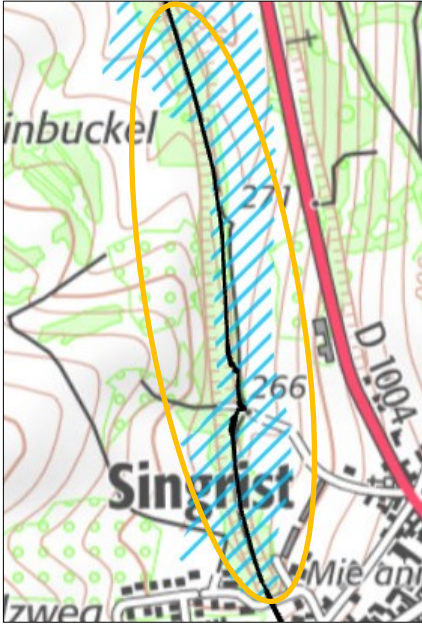


Le secteur 4 côté nord est dans la même configuration que les secteurs précédents (passage en remblai).

Le projet n'a donc aucun impact sur les zones humides potentielles situées en contrebas du talus.

	
Remblai visualisé à travers le MNT (1 m)	Vue sur le remblai depuis le petit fond de vallon le 29/03/2021

3.2 SECTEUR 4 - PARTIE SUD



Ce tronçon est différent puisque l'ancienne voie ferrée y est en déblai. L'étude de la végétation au droit du projet de voie verte ne montre aucune espèce caractéristique de zones humides.

L'habitat est une friche rudérale qui ne permet pas de conclure. Les relevés floristiques ne montrent aucune espèce dominante caractéristique de zones humides :

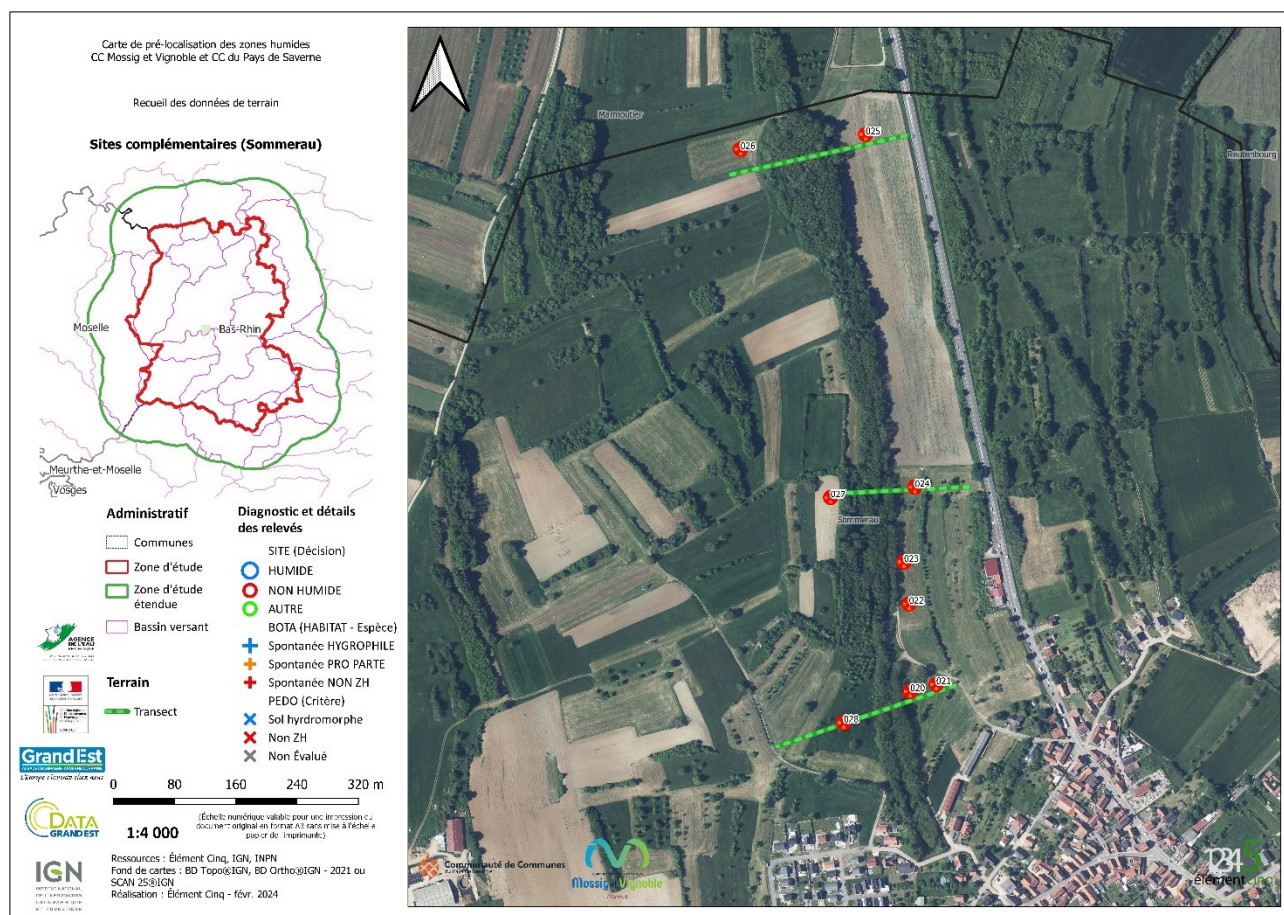
Espèces dominantes	Sp ind. de ZH selon l'arrêté
<i>Geum urbanum</i>	Non
<i>Urtica dioica</i>	Non
<i>Glechoma hederacea</i>	Non
<i>Rubus sp. (hors R. caesius)</i>	Non
<i>Prunus spinosa</i>	Non
<i>Crataegus monogyna</i>	Non
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Non



Quelques sondages ont été réalisés au droit du projet et également de part et d'autre de l'ancienne voie ferrée au niveau du terrain naturel. Ces sondages ont été réalisés d'une part par le Bureau d'études Elément 5 et d'autre part par la Communauté de Communes et sont repris ici.

3.2.1.1 Résultats Elément 5

Le bureau d'étude Elément 5 a réalisé des sondages pédologiques à la demande de la Communauté de Communes dans le secteur concerné.



Carte 2 : Localisation des sondages (source Élément 5)

ID	DATE	ZH	PEDO	PEDO_RMQ
020	25/01/2024	NON ZH	Non ZH	traces à partir de 50 cm
021	25/01/2024	NON ZH	Non ZH	pas de traces jusqu'à 55 cm
022	25/01/2024	NON ZH	Non ZH	pas de traces jusqu'à 55 cm
023	25/01/2024	NON ZH	Non ZH	pas de traces jusqu'à 50 cm
024	25/01/2024	NON ZH	Non ZH	pas de traces jusqu'à 50 cm
025	25/01/2024	NON ZH	Non ZH	
026	25/01/2024	NON ZH	Non ZH	pas de traces jusqu'à 50 cm
027	25/01/2024	NON ZH	Non ZH	
028	25/01/2024	NON ZH	Non ZH	

Tableau 1 : Résultats des sondages (source Élément 5)

	
Sondage 20	Sondage 21
	
Sondage 22	Sondage 23
	
Sondage 24	Sondage 25
	
Sondage 27	Sondage 28

D'après leurs sondages, les abords de la voie ferrée ne sont pas en zones humides, ce qui donne déjà une indication. Au droit de la voie ferrée, le bureau d'études a juste mentionné le refus de tarière mais sans plus d'indications.

3.2.1.2 Résultats sondages Communauté de Communes

4 sondages complémentaires ont été réalisés par la Communauté de Communes le 29/03/2024 au droit de la voie ferrée.

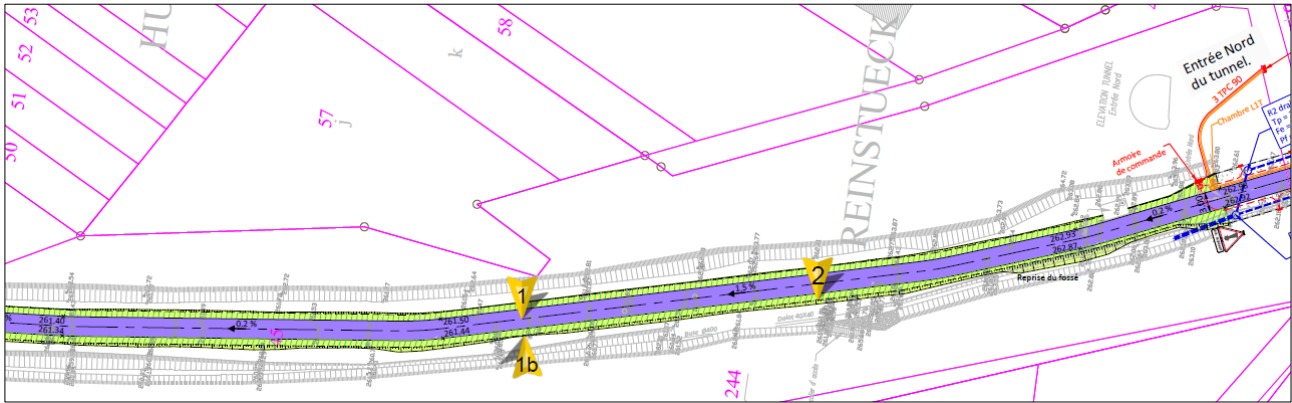
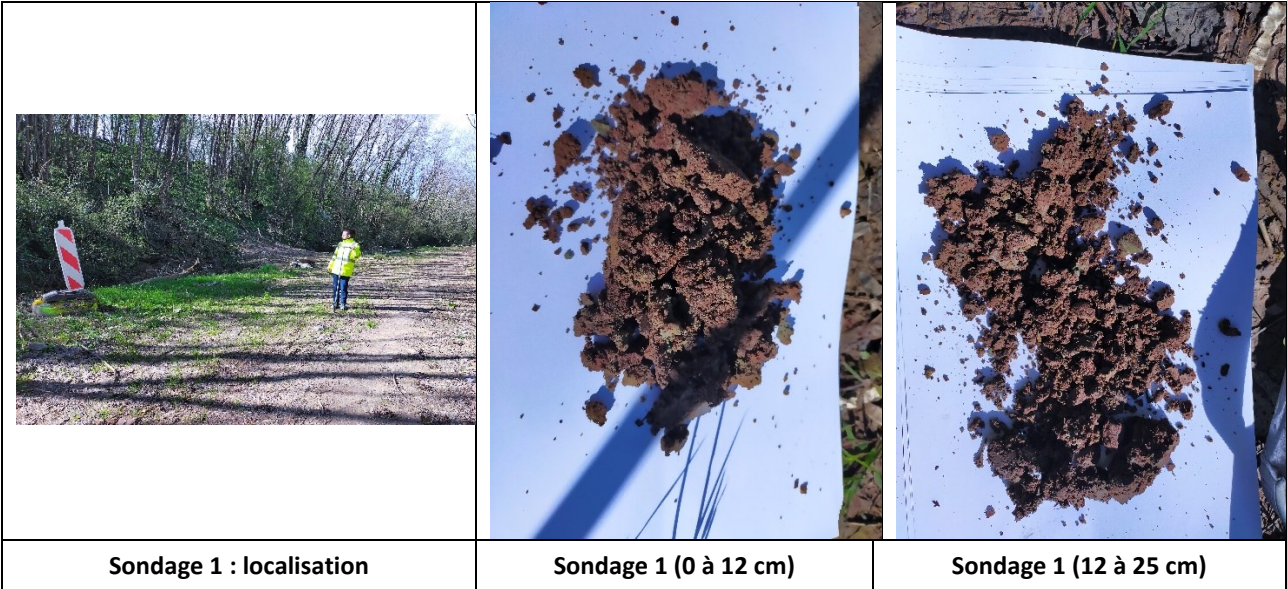


Figure 1 : Localisation des sondages 1, 1b et 2 (source CC Pays de Saverne)

Sondage 1 : Refus à 25 cm ; pas de traces rédoxiques ou réductiques dans le prélèvement de sol ; sol de type remblai. NON ZH



Sondage 1b : Refus à 55 cm ; pas de traces rédoxiques ou réductiques dans le prélèvement de sol ; sol de type remblai. NON ZH



	
Sondage 1b (25 à 40 cm)	Sondage 1b (40 à 55 cm)

Sondage 2 : Refus à 35 cm ; pas de traces rédoxiques ou réductiques dans le prélèvement de sol ; sol de type remblai. NON ZH

	
Sondage 2 : localisation	Sondage 2 (0 à 25cm)
	
Sondage 2 (25 à 35 cm)	

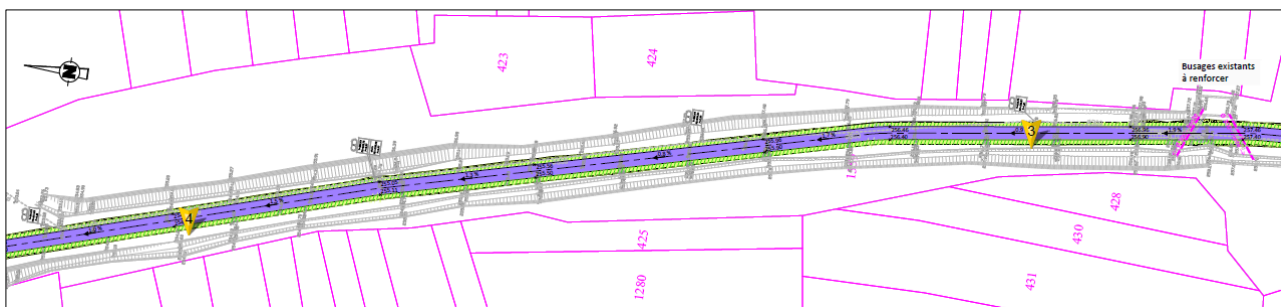


Figure 2 : Localisation des sondages 3 et 4 (source CC Pays de Saverne)

Sondage 3 : Refus à 45 cm ; matériaux exogènes de remblai graveleux et friables. NON ZH

	Sondage 3 (0 à 25cm)
	Sondage 3 (25 à 35cm)
	Sondage 3 (35 à 40cm)
	Sondage 3 (40 à 45cm)

Sondage 4 (sur le bord de la future voie verte, non touché par le projet) : profondeur du sondage 75 cm ; sol limoneux puis limono-argileux qui s’enrichit en argile en profondeur ; pas de traces d’hydromorphie (traits rédoxiques ou horizon réductique) à moins de 50 cm de profondeur. NON ZH

			
Sondage 4 : localisation		Sondage 4 (0 – 10 cm)	
			
Sondage 4 (10 – 20 cm)		Sondage 4 (20-35 cm)	
			
Sondage 4 (35 – 50 cm)		Sondage 4 (50 – 75 cm)	

Pour le secteur 4 partie sud, les résultats d’études de la végétation et du sol (qui ne présente pas de traces d’hydromorphie dans les 50 premiers centimètres) **montrent l’absence de zones humides. Le projet n’impacte donc pas non plus de zones humides au droit de ce tronçon.**

4. CONCLUSION

Le croisement entre les analyses cartographiques, la connaissance du terrain, l'étude de la végétation et du sol par la réalisation de sondages là où cela s'avérerait nécessaire, permet de conclure que le projet, pour tout le secteur situé au nord du tunnel de Singrist, n'interfère pas avec des zones humides avérées.

Par ailleurs dans le cadre des mesures de réduction prises pour les habitats, la flore et la faune en phase chantier, une attention particulière sera portée pour éviter toute pollution accidentelle, mesure qui permet également de protéger les zones humides proches.